

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 41

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTION SUR PROJET

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 41
SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTION SUR PROJET

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions sur projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Le solde disponible est de 91 860 €.

RÉSEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS RNJA- FAÇON PUZZLE

Cette association a pour objet de mettre en place des évènements comme la huitième édition du festival Façon Puzzle.

Présentation de l'action : Le festival se déroulera à Clermont-Ferrand, les 13 et 14 mai à la Maison de la Culture et le 17 juin à la Maison de Quartier de Croix-de-Neyrat. La participation au festival est gratuite et ouverte à tout le monde, (budget de 100€/troupe, frais SACEM pris en charge, restauration offerte, 1000€ de récompenses, DVD du festival offert à chaque participant, couverture médiatique et publicitaire).

A travers ce projet, quatre objectifs sont visés :

1) Pour les artistes :

-Permettre aux artistes locaux, quel que soit leur univers artistique (théâtre, danse, cirque, musique, slam...) de s'exercer à l'écriture, à la scénarisation, à la mise en scène dans le but de jouer dans une vraie salle de spectacle devant un public et un jury.

-Collaborer avec d'autres artistes issus d'univers et de territoires différents.

2) Pour le public :

-Favoriser l'accès aux salles de spectacles en proposant un festival original, ludique et à un tarif abordable.

3) Pour la ville :

-Promouvoir le spectacle vivant.

-Diversifier l'offre culturelle.

-Créer du lien.

-Favoriser le vivre ensemble.

-Participer à la résilience collective.

4) Pour les jeunes organisateurs :

Découvrir tous les aspects de la mise en place d'un festival (recrutement, communication, finances, développement).

Budget de l'action :	19 550, 00 €
Avantage en nature en 2022 :	00, 00 €
Subvention accordée en 2022 :	1 500, 00 €
Subvention sollicitée :	1 500, 00 €
Subvention proposée :	1 500, 00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'aide financière accordée à l'association ci-dessus, pour un montant global de 1 500,00 €;
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention à l'association concernée;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son/sa représentant.e, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

